

## **Informations relatives aux plantes invasives**

### **Qu'est ce qu'une plante invasive ?**

- espèce introduite en dehors de son aire de distribution naturelle
- espèce introduite dans ce territoire par l'homme de manière accidentelle ou volontaire
- espèce introduite après 1500
- espèce présentant des capacités de dispersion menant à une expansion géographique de ses populations
- espèce capable de se reproduire dans la nature et de former des populations pérennes sans assistance humaine

### **La Renouée du Japon**

La Renouée est une plante pionnière, qui apprécie les sols nus, remaniés et/ou perturbés par l'activité humaine.

Sa floraison à panicules de fleurs couleur blanc verdâtre est tardive ; elle ne produira ses graines qu'au début de l'automne. Des ponctuations rougeâtres sont visibles sur les tiges. Elle peut atteindre une hauteur comprise entre 1 et 2,5m.

Sa reproduction se fait le plus souvent par bouturage : son rhizome produit activement des repousses et peut reprendre à partir d'un bout d'1cm seulement.

#### **Danger :**

Elle détruit tout là où elle est implantée, elle peut même percer le bitume. Plus aucun autre végétal ne peut pousser sous la Renouée. De plus, elle uniformise et fragilise dangereusement le milieu.

#### **Moyen de lutte :**

Il est extrêmement difficile de lutter contre la Renouée. Il faut donc être très prudent lors des interventions sur la Renouée et interdire tout transport de terre contaminée.

La méthode la plus efficace semble être la renaturation du site par la restauration de la biodiversité et de la dynamique de l'écosystème.



### La Berce du Caucase

La Berce du Caucase est une plante bisannuelle, d'une hauteur comprise entre 1,5 à 3m. Ses ombelles sont composées de 50 à 120 rayons portant des fleurs blanches à rosâtres. La floraison intervient de juin à juillet. Chaque pied peut produire jusqu'à 80.000 fleurs qui donnent autant de graines vigoureuses.

La plante est autoféconde, ce qui permet à une plante isolée de se reproduire.

La tige est creuse, de plus de 6cm de diamètre à la base, poilue et souvent tachetée de rouge-mauve.

#### Danger :

C'est une plante irritante qui provoque des brûlures sévères. En effet, la sève de la Berce du Caucase, au contact du soleil, agit sur la peau comme un acide. Le simple contact d'une feuille peut déclencher une brûlure.

NB : le contact direct avec la sève est indolore, la brûlure ne commence qu'après minimum 15 minutes voire deux heures.

Par ailleurs, elle réduit l'accessibilité des sites envahis et concurrence la végétation indigène.

#### Moyen de lutte :

Il faut sectionner la racine à environ 10cm sous le niveau de la terre et arracher la plante (avec des gants). L'opération devra être répétée à chaque repousse jusqu'à épuisement complet de la plante.



### **La Balsamine de l'Himalaya**

La Balsamine de l'Himalaya peut atteindre une hauteur de 1m à 2,5m. Elle a des fleurs pourpres à blanches. Ses feuilles sont opposées ou verticillées par 3, à nervure principale rougeâtre, comprenant des dents en scie de chaque côté du limbe. Elle est en floraison de mi-juin à octobre.

#### **Danger :**

Elle favorise l'érosion des berges, réduit l'accès aux berges, a un fort impact visuel sur les paysages et concurrence la végétation indigène.



-----

Afin de pouvoir préparer au mieux une lutte efficace contre ces plantes invasives, il est impératif d'avoir un recensement le plus exhaustif possible des individus présents sur le territoire gesvois.

Dès lors, si vous pensez avoir une plante invasive chez vous, ou si vous en avez croisés lors d'une promenade à Gesves, n'hésitez pas à nous contacter !

#### **Service Environnement & Agriculture**

- André Verlaine, Echevin de l'Environnement, 0476/878 853, [andre.verlaine@skynet.be](mailto:andre.verlaine@skynet.be)
- Coralie Ghilain, Responsable Service Environnement & Agriculture, 083/670 308, [coralie.ghilain@publilink.be](mailto:coralie.ghilain@publilink.be)
- Pierre André, Service technique Environnement & Propreté, 0496/503 866, [andre.adl@skynet.be](mailto:andre.adl@skynet.be)